



COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE

FONCTIONNALITES

Nouveautés

- Validation des dossiers de commandes de ventes
- Traitement d'affectation du numéro de dossier
- Ordonnancement ventes par dossier
- Consultation et purge des grands totaux
- Traitement de retour à l'étape initiale pour les marchés
- Modification des abonnements
- Traitement de modification des lignes d'abonnements

Modifications

- Valorisation de la facture lors de sa validation
- Traitement de génération des commandes
- Traitement de génération d'avoirs pour les abonnements
- Mise à jour de l'étape de la commande depuis le SAS des commandes
- Ajout du contenant dans la table d'interface des lots et emplacements
- Ajout de la transaction de création dans la forme sélection des commandes
- Intégration des clients de transfert
- Edition des bordereaux de transport
- Transfert en comptabilité
- Extourne des écritures
- Contrôle de la limite de crédit
- Mise à jour de la famille supérieure de l'article vendu
- Edition d'un échéancier sur l'édition de factures
- Traitement de constitution d'une liste de commandes
- Traitement de facturation
- Traitement de stock ATP
- Choix du nombre de caractères dans la gestion des textes
- Génération des composants : utilisation de la quantité et du pourcentage de répartition pour un

même chemin

- Edition des bordereaux de préparation avant expédition
- Edition des bordereaux de livraison
- Ajout du segment dans les catégories de conditions commerciales
- Défauts sur les paramètres des commandes et des lignes
- Etape maximale de modification des commandes pour l'intégration des commandes
- Génération des retours
- Saisie de commandes par marché
- Classes de marchés : étape minimale pour la saisie d'un marché sur les commandes
- Proposition des lots en fonction de l'article vendu

[Exécution des traitements depuis les marchés](#)

[Saisie d'un taux de remise sur une ligne qui a déjà des remises \(GLVR\)](#)

[MODULES](#)

[Nouveautés](#)

[WSSVABO - Webservice des abonnements ventes](#)

[WSSVCLI - Webservice des clients](#)

[WSSVDC - Webservice des conditions commerciales](#)

[WSSVMAR - Webservice des marchés](#)

[Modifications](#)

[NEGOCE - Gestion du négoce Achats/Ventes](#)

[SVIABO - Facturation des abonnements, suivi des expéditions, suivi des interruptions](#)

[SVIPDF - Paramétrage et génération d'un fichier structuré facture vers solution de dématérialisation](#)

[STRUCTURES DE DONNEES](#)

[Créations de tables](#)

[SVAGT - Archivage des cumuls des grands totaux](#)

[SVWDO - Table de travail pour validation de dossiers](#)

[Modifications de tables](#)

[STCCC - Catégories de conditions commerciales](#)

[SVABT - Textes des abonnements](#)

[SVACS - Actions sur le stock ATP et substitutions](#)

[SVCVT - Textes des commandes de ventes](#)

[SVDPC - Définition des paramètres des commandes de ventes](#)

[SVMAT - Textes des marchés](#)

[SVNCM - Classes de marchés](#)

[SVPDP - Paramétrage de la dématérialisation public en émission](#)

[SVPNT - Gestion des points clients](#)

[SVPTF - Paramétrage du traitement de facturation](#)

[SVTAT - Interface des textes des abonnements](#)

[SVTCT - Interface des textes des commandes de ventes](#)

[SVTEA - Echéances des abonnements de transfert](#)

[SVTLL - Interface des détails par lot des lignes de commandes](#)

[SVTMT - Interface des textes des marchés](#)

[SVTVC - Paramétrage du transfert en comptabilité des ventes](#)

[SVWCB - Table de travail pour les liens bord.](#)

[SVWPT - Table de travail pour affecter des points et des cadeaux](#)

Ce document présente les évolutions survenues sur l'application Cegid XRP Ultimate Ventes en H5.01.

Comment garder l'iso fonctionnalité

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

Fonctionnalités

Nouveautés

Validation des dossiers de commandes de ventes

Cette transaction permet de valider, refuser ou gérer la mise en attente des dossiers ou des éléments de ces dossiers. Le but est d'avoir plusieurs niveaux de validation dans le flux des commandes dont certains pourront mettre en attente les dossiers ou les éléments des dossiers incomplets afin d'être traités par d'autres utilisateurs.

Transactions concernées

GVDCV - Validation des dossiers de commandes de ventes (Transaction SVCVDC)

Traitement d'affectation du numéro de dossier

Ce traitement permet d'associer des commandes de ventes ou des factures à un numéro de dossier.

Transactions concernées

TANDV - Affectation du numéro de dossier ventes (Transaction SVTAND)

Ordonnancement ventes par dossier

Cette transaction permet à un utilisateur d'affecter un numéro de dossier aux commandes de ventes ou aux factures regroupées par type d'ordonnancement.

Transactions concernées

CORDDV - Ordonnancement ventes par dossier (Transaction SVCORD)

Consultation et purge des grands totaux

Création d'une consultation des grands totaux.

Création d'un traitement de purge et d'archivage des grands totaux.

Transactions concernées

CGTT - Consultation des grands totaux ventes (Transaction SVCGTT)

PGTT - Purge des grands totaux (Transaction SVPGTT)

Traitement de retour à l'étape initiale pour les marchés

Le but du traitement est de réaliser un retour à l'étape initiale sur le marché soumis. Avant d'autoriser le retour à l'étape initiale, l'étape du marché est contrôlée ainsi que l'avancement des commandes saisies sur ce marché.

Transactions concernées

TREIMV - Marchés : traitement de retour à l'étape initiale (Transaction SVTREIM)

Modification des abonnements

Possibilité de modifier des abonnements en masse soit par gestion ou par traitement.

Explications

Une nouvelle gestion et un nouveau traitement sont disponibles afin de mettre à jour plusieurs abonnements simultanément.

Transactions concernées

GMABO - Modification des abonnements (*Transaction SVIMAB*)

TMABO - Traitement de modification des abonnements (*Transaction SVTMAB*)

Traitement de modification des lignes d'abonnements

Possibilité de modifier des lignes d'abonnements en masse.

Explications

Nouveau traitement afin de mettre à jour plusieurs lignes d'abonnements simultanément.

Transactions concernées

TMABL - Traitement de modification des lignes abonnements (*Transaction SVTMABL*)

Modifications

Valorisation de la facture lors de sa validation

Possibilité de valoriser la facture lors de la validation d'un enregistrement depuis la gestion des factures, des lignes de factures et des remises si une donnée susceptible d'impacter le montant de la facture ou la date de facture a été modifiée.

Explications

Ajout d'un paramètre VAL associé au mnémonique des factures. Si la valeur de ce paramètre vaut "O", la validation de la facture entraîne sa valorisation, avec ou sans calcul des conditions commerciales selon la valeur associée au paramètre CCC (référéncé pour GFAV).

Les modifications de la date de facture, du type et du mode taxe entraînent la valorisation de la facture.

Le paramètre est aussi utilisé dans :

- les lignes de factures : les modifications de la quantité facturée, des prix, du taux de remise et du code TVA entraînent la valorisation de la facture ;
- les remises des lignes de factures : la création, modification et suppression d'une remise entraînent la valorisation de la facture.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GFAV - Modification des factures (*Transaction SVIFAV*)

GLFA - Lignes des factures (*Transaction SVILFA*)

GLVR - Remises des lignes de commandes (*Transaction SVILVR*)

Mise en place

Pour conserver l'iso fonctionnalité, le paramètre VAL a été initialisé avec la valeur "N".

Si vous voulez mettre en place cette fonctionnalité, il faut positionner à "O" la valeur du paramètre VAL associé au mnémonique des factures.

Traitement de génération des commandes

Possibilité de générer un texte sur les commandes créées et qu'il soit traduit dans la langue du client de la commande générée.

Explications

Ajout de deux critères :

- Texte généré sur la commande : permet de choisir un texte (GTXE) à générer sur la commande créée par le traitement. Il est possible de saisir dans les lignes de ce texte (GTXL) le mot-clé \$FAV qui sera remplacé par le numéro de facture de la commande origine lors de la génération du texte sur la nouvelle commande.

- Suffixe par langue : si cette case est cochée, cela signifie que le numéro de texte contient un code générique (ou radical) suivi de la langue dans laquelle il est écrit (TEXTEFR, TEXTEEN, TEXTEES, etc.). Lors de la génération de la commande, la langue de l'établissement courant est recherchée (FR) pour être enlevée au code texte soumis (TEXTEFR) : on obtient alors le "radical" (TEXTE) auquel on ajoute la langue du tiers adresse de facturation du client (TEXTEEN). Les lignes de ce numéro de texte (en anglais) sont alors générées sur la nouvelle commande.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TGCDV - Génération des commandes de ventes (Transaction SVTGCD)

Traitement de génération d'avoirs pour les abonnements

Possibilité de générer un texte traduit dans la langue du client de la commande d'avoir générée.

Explications

Ajout du critère "suffixe par langue".

Si cette case est cochée, cela signifie que le numéro de texte contient un code générique (ou radical) suivi de la langue dans laquelle il est écrit (TEXTEFR, TEXTEEN, TEXTEES, etc.). Lors de la génération de la commande, la langue de l'établissement courant est recherchée (FR) pour être enlevée au code texte soumis (TEXTEFR) : on obtient alors le "radical" (TEXTE) auquel on ajoute la langue du tiers adresse de facturation du client (TEXTEEN). Les lignes de ce numéro de texte (en anglais) sont alors générées sur la nouvelle commande.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAVA - Abonnement: traitement de génération d'avoir (Transaction SVTAVA)

Mise à jour de l'étape de la commande depuis le SAS des commandes

Possibilité de faire avancer ou redescendre l'étape de la commande en mise à jour de cette commande depuis le SAS des commandes.

Explications

Dans le cas de modification des commandes depuis le SAS (le code traitement est égal à "M"), prise en compte de la valeur 2 et de la valeur testée 2 de l'occurrence xECVSVTCD pour le paramètre AUTSVTCD. Pour que l'étape soit modifiée, la valeur 2 doit être renseignée avec la valeur d'étape souhaitée. La valeur testée 2 permet d'indiquer s'il est possible ou non de redescendre l'étape de la commande.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GTCD - En-têtes des commandes de transfert (Transaction SVITCD)

TTCD - Intégration des commandes de transfert (ventes) (Transaction SVTTCD)

Ajout du contenant dans la table d'interface des lots et emplacements

Le numéro de contenant a été ajouté dans la gestion des lots et emplacements des lignes de commandes de transfert.

Explications

Le numéro de contenant doit être saisi si et seulement si :

- l'article est géré par emplacement ;
- l'emplacement gère les contenants ;
- l'association article/dépôt (GDIN) gère les contenants.

Lors du transfert des commandes (TTCD ou bouton "transfert" depuis GTCD), le numéro de contenant est recopié dans la gestion des lots et emplacements des lignes de commandes (GLVL).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GTLL - Lots et emplacements des lignes de cdes transfert (Transaction SVITLL)

GLVL - Lots et emplacements des lignes de commandes (Transaction SVILVL)

TTCD - Intégration des commandes de transfert (ventes) (Transaction SVTTCD)

Ajout de la transaction de création dans la forme sélection des commandes

Le critère transaction de création a été ajouté dans la forme sélection des commandes.

Explications

La zone transaction de création a été ajoutée dans la forme sélection des commandes :

- CSCDV pour la sélection depuis les consultations et gestions (CCDV, CLCV...)
- TSCDV pour la sélection depuis les traitements (TLSC...)

La transaction de création se trouve dans la fenêtre détail "Paramètres standard".

Il est donc possible de sélectionner des commandes de ventes dont la transaction de création est comprise entre la borne inférieure et supérieure renseignée dans la sélection.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

CSCDV - Sélection des commandes de ventes (Transaction SVCSCDV)

TSCDV - Sélection des commandes (Transaction SVTSCDV)

Intégration des clients de transfert

Possibilité de mettre dans une liste, les clients générés ou modifiés par le traitement d'intégration.

Explications

Si la liste est renseignée, les clients générés ou modifiés sont insérés dans cette liste.

Dans la soumission, les critères suivants ont été ajoutés :

- la liste de clients : elle peut faire référence à une liste déjà existante ou à une nouvelle liste, auquel cas le traitement la crée automatiquement ;
- les informations sur la liste : le mnémonique, l'intitulé long, l'intitulé réduit et l'objectif. Si la liste existe déjà, ces informations sont proposées par défaut et modifiables. Si la liste est nouvelle, l'intitulé complet et l'intitulé réduit doivent être saisis ;
- suppression de la liste initiale : si la case est cochée, les clients sont supprimés de la liste. Sinon, les éléments sont conservés dans la liste, les clients générés ou modifiés sont ajoutés à cette liste.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TTCLV - Transfert de clients (*Transaction SVTTCL*)

Edition des bordereaux de transport

Possibilité d'éditer les contenants ou les colis/supports de colisage liés au bordereau de transport.

Explications

Edition des contenants ou des colis/supports de colisage référencés pour le bordereau de transport (GLBCS/GLBSC).

Mise à disposition de nouvelles étapes (non présentes dans la mise en forme) :

- COL : contient le titre des colonnes (exemple : N° de contenant ...)
- LBS : étape éditée autant de fois qu'il y a de contenants ou colis/supports de colisage référencés pour le bordereau ;
- NBC : étape de cumul éditée par type de contenant ou par nature de colis/support de colisage ;
- SIG : étape éditée en fin de document, elle peut contenir une signature/tampon de l'expéditeur, du chauffeur...

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EBTP - Edition des bordereaux d'expédition (*Transaction SVEBTP*)

Mise en place

Ces nouvelles étapes sont gérées dans le programme, mais non incluses dans la mise en forme standard. Si vous voulez les utiliser, il faut les ajouter dans votre mise en forme et les dessiner. Vous pouvez consulter dans le dictionnaire (GTDIC) la liste des variables disponibles pour ces étapes.

Transfert en comptabilité

Possibilité d'alimenter la référence de l'écriture et des pièces avec le numéro de facture.

Ajout de plusieurs zones dans la gestion de paramétrage du transfert en comptabilité : regroupement des quantités et unités d'oeuvre, utilisation du mode de vente de la première ligne dans la recherche des exceptions sur comptes, sur postes et sur CGRs pour les mouvements collectifs. Prise en compte de ces nouvelles zones dans les différents traitements de transfert en comptabilité.

Possibilité d'avoir le détail par TVA : chaque mouvement HT (généré par les lignes de commandes, les remises ou les conditions de facturation facultatives) génère un mouvement de TVA. Option gérée pour le transfert en comptabilité des factures (TCPT) et le transfert en comptabilité des factures à établir (TFAE).

Explications

Alimentation de la référence de l'écriture et des pièces avec le numéro de facture :

Ajout de l'occurrence FA (numéro de facture) pour le paramètre LR1SVTV, utilisable dans la gestion de paramétrage du transfert en comptabilité (GTVCV) : si le libellé de la référence indique la valeur "FA", alors le numéro de facture est envoyé dans la référence de l'écriture et des pièces.

Regroupement des quantités et des unités d'oeuvre :

Ajout d'une case à cocher "Regroupement des quantités et unités d'oeuvre" afin de regrouper les mouvements HT par unité de facturation.

Option utilisée pour le transfert en comptabilité des factures (TCPT), le transfert en comptabilité des factures à établir (TFAE) et le transfert en comptabilité des appels de fonds (TFAEAF).

Utilisation du mode de vente dans la recherche des exceptions pour les mouvements collectifs :

Ajout d'une case à cocher pour prendre en compte le mode de vente de la première ligne dans la recherche des exceptions sur comptes pour les mouvements collectifs.

Ajout d'une case à cocher pour prendre en compte le mode de vente de la première ligne dans la recherche des exceptions sur postes pour les mouvements collectifs.

Ajout d'une case à cocher pour prendre en compte le mode de vente de la première ligne dans la recherche des exceptions sur CGRs pour les mouvements collectifs.

Comptabilisation de la TVA : globale ou détaillée

Dans la gestion de paramétrage du transfert en comptabilité (GTVCV), ajout d'un radio bouton pour choisir comment la TVA est comptabilisée et d'une case à cocher "Remplacement des CGRs".

La comptabilisation globale de la TVA est le fonctionnement actuel : les traitements de transfert en comptabilité génèrent un mouvement par taxe et compte. Les CGRs sont repris de la condition de facturation liée à la TVA.

Si la comptabilisation de la TVA est détaillée, un mouvement de TVA est généré pour chaque mouvement HT (mouvements issus des lignes de commandes, des remises et des conditions de facturation facultatives). Les CGRs peuvent éventuellement être remplacés en fonction de l'option :

- si l'option est cochée, le CGRA est repris de la condition de facturation liée à la TVA, il est complété par le CGRA du mouvement HT pour les segments non renseignés.

Le CGRB est repris de la condition de facturation liée à la TVA.

- si l'option n'est pas cochée, les CGRs des mouvements de TVA sont repris des CGRs des mouvements HT.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GTVCV - Paramétrage du transfert en comptabilité ventes (Transaction SVITVC)

TCPT - Transfert en comptabilité des factures (Transaction SVTCPT)

TFAE - Transfert en comptabilité des factures à établir (Transaction SVTFAE)

TFAEAF - Transfert en comptabilité des appels de fonds (Transaction SVTFAEAF)

TCPTAMO - Comptabilisation amortissements fact./appel de fds (Transaction SVTCPTAM)

TCPTAMA - Comptabilisation des acomptes/appels de fonds (Transaction SVTAMA)

Mise en place

Pour conserver l'iso fonctionnalité, les nouvelles zones ont été initialisées comme suit :

- regroupement des quantités et unités d'oeuvre : option inactive ;
- utilisation du mode de vente de la première ligne dans la recherche des exceptions sur comptes : option active pour les types de transfert utilisés par le TFAEAF (si utilisation des exceptions sur comptes), option inactive dans les autres cas ;
- utilisation du mode de vente de la première ligne dans la recherche des exceptions sur postes : option inactive ;
- utilisation du mode de vente de la première ligne dans la recherche des exceptions sur CGRs : option active pour les types de transfert utilisés par le TFAEAF (si utilisation des exceptions sur CGRs), option inactive dans les autres cas ;
- comptabilisation de la TVA : globale ;
- remplacement des CGRs : option inactive.

Extourne des écritures

Ajout de nouvelles options dans la gestion de paramétrage du transfert en comptabilité pour l'annulation des écritures. Prise en compte de ces nouvelles zones dans le transfert en comptabilité des factures, des factures à établir et dans le traitement d'extourne des écritures.

Explications

Différentes options pour l'annulation ont été ajoutées :

- une case à cocher "Extourne à partir des éléments de paramétrage de la pièce origine" ;
- une case à cocher "Rapprochement aux pièces origines" ;
- une case à cocher "Lettrage des comptes" ;
- une case à cocher "Actualisation du paramètre lié au budget de report".

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GTVCV - Paramétrage du transfert en comptabilité ventes (Transaction SVITVC)

TCPT - Transfert en comptabilité des factures (Transaction SVTCPT)

TFAE - Transfert en comptabilité des factures à établir (Transaction SVTFAE)

TEXT - Trt d'extourne des écr. associées aux cdes de vtes (Transaction SVTEXT)

Mise en place

Pour conserver l'iso fonctionnalité, les nouvelles zones ont été initialisées comme suit :

- extourne à partir des éléments de paramétrage de la pièce origine : option inactive ;
- rapprochement aux pièces origines : option inactive si l'entité est un appel de fonds ou un amortissement, sinon option active ;
- lettrage des comptes : option inactive ;
- actualisation du paramètre lié au budget de report : option inactive si l'entité est un appel de fonds ou un amortissement, sinon option active.

Contrôle de la limite de crédit

3 nouvelles options de paramétrage :

- Pour l'encours comptable, prendre en compte les pièces qui concernent seulement des clients.
- Possibilité qu'un avoir ne soit pas bloqué par le traitement même si la limite autorisée est dépassée.
- Pouvoir indiquer que certaines commandes sont exceptionnelles : elles ne sont pas bloquées et pas prises en compte dans le calcul de l'encours.

Explications

Ajout d'une nouvelle occurrence xLIMIT2 pour le paramètre AUTSVCDV.

Calcul de l'encours comptable :

La valeur testée 1 permet de préciser les pièces non soldées à prendre en compte dans le calcul du solde comptable. Si elle vaut :

- O : seules les pièces non soldées qui concernent les clients sont prises en compte (le compte de la pièce doit indiquer un collectif client, c'est à dire que la valeur testée 2 doit valoir "C" pour le paramètre COLOETIE et l'occurrence égale au type de collectif du compte) ;
- N : toutes les pièces non soldées sont prises en compte (fonctionnement actuel).

Pour conserver l'iso fonctionnalité, la valeur testée 1 a été initialisée à "N".

Cas des avoirs si la limite autorisée est dépassée :

La valeur testée 2 indique si les avoirs sont bloqués en cas de dépassement de la limite de crédit. Si elle vaut :

- O : les avoirs ne sont pas bloqués si la limite de crédit est dépassée ;
- N : les avoirs sont bloqués si la limite de crédit est dépassée (fonctionnement actuel).

Pour conserver l'iso fonctionnalité, la valeur testée 2 a été initialisée à "N".

Commandes exceptionnelles :

La chaîne 1 indique le paramètre de l'en-tête de commande (P01, P02...P15) à renseigner (avec la valeur de votre choix) pour les commandes dont la limite de crédit ne doit pas être contrôlée. Ces commandes sont aussi exclues du calcul de l'encours commande et de l'encours comptable.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TCDV - Confirmation des commandes de ventes (*Transaction SVTCDV*)

Mise à jour de la famille supérieure de l'article vendu

Il est possible de modifier la famille supérieure de l'article vendu. Lors de sa modification, l'association à l'ancienne famille peut être clôturée ou supprimée selon le paramétrage.

Explications

La famille supérieure de l'article vendu peut être modifiée ou non selon la valeur testée 1 de l'occurrence MAJFAMATV du paramètre AUTART.

Lors de la mise à jour de la famille supérieure de l'article vendu, les actions à réaliser dans la composition des familles de l'article vendu dépendent de cette même valeur testée 1. Si elle vaut :

- O : la famille d'articles est modifiable. L'association à l'ancienne famille est clôturée à la date du jour - 1 jour et l'article vendu est rattaché à la nouvelle famille à partir de la date du jour pour tous les chemins en génération de familles articles automatique ;
- N : la famille d'articles est modifiable. L'association à l'ancienne famille est supprimée et l'article vendu est rattaché à la nouvelle famille pour tous les chemins en génération de familles articles automatique ;

- Z : la famille d'articles n'est pas modifiable (fonctionnement actuel).

Pour conserver l'iso fonctionnalité, la valeur testée 1 a été initialisée à "Z".

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GATV - Articles vendus (Transaction SVIATV)

Edition d'un échéancier sur l'édition de factures

Possibilité d'éditer un échéancier à la suite de la facture sur une nouvelle page.

Explications

Mise à disposition de 4 nouvelles étapes :

- ETE : Edition de l'en-tête de l'échéancier. Les variables disponibles sont référencées dans le dictionnaire pour cette étape ;
- ECO : Intitulé des colonnes de l'échéancier : n° d'échéance, montant et date ;
- ELI : Détail de l'échéance : étape éditée autant de fois qu'il existe d'échéances avec une date différente. Les informations éditées sont les suivantes : n° d'échéance, montant et date ;
- ETO : Total des échéances : édition du nombre d'échéances et du montant total des échéances.

Ces étapes sont présentes dans la mise en forme Q000000001. Pour conserver l'iso fonctionnalité, elles ne sont pas cochées comme "éditées" dans les propriétés des étapes.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EFAV - Edition des factures (Transaction SVEFAV)

Mise en place

La présentation de ces étapes n'est qu'une suggestion, vous pouvez les dessiner selon votre souhait en ajoutant/supprimant des variables.

Comme il n'est pas possible de consulter les mises en forme standard et donc la mise en forme Q000000001, si vous voulez visualiser le modèle de ces étapes, vous n'avez pas d'autres choix que de dupliquer la mise en forme (possibilité de la supprimer ensuite).

Si vous ne voulez pas consulter le modèle, vous pouvez directement ajouter ces étapes dans votre mise en forme.

Traitement de constitution d'une liste de commandes

Ajout de la forme sélection sur les CGRs dans le traitement de constitution de listes de commandes.

Explications

La sélection est effectuée sur le CGRA des lignes de commandes.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TLSC - Constitution des listes de commandes de ventes (Transaction SVTLSC)

Traitement de facturation

Pour la facturation périodique et dans le cas de l'utilisation d'un calendrier, si la date de prochaine facturation calculée est un jour fermé, alors elle est décalée sur un jour ouvert.

Possibilité de bloquer le traitement de facturation si le montant de la facture n'a pas atteint le montant minimal défini dans le paramétrage de la facturation.

Explications

Facturation périodique :

Possibilité de paramétrer le calcul de la date de prochaine facturation si la date calculée initialement tombe un jour non ouvré (cela implique la gestion d'un calendrier dans la chaîne 2 du paramètre PEFSVCLI). Prise en compte de la valeur testée 1 de l'occurrence du paramètre PEFSVCLI :

- "A" : la date de prochaine facturation est le dernier jour ouvré antérieur à la date initialement calculée (valeur par défaut) ;
- "P" : la date de prochaine facturation est le premier jour ouvré postérieur à la date initialement calculée.

Pour conserver l'iso fonctionnalité, la valeur testée 1 a été initialisée à "A".

Facturation selon le montant minimal autorisé :

Dans la gestion de paramétrage du traitement de facturation (GPTF), ajout des champs suivants :

- Montant minimal facture et l'action à réaliser s'il n'est pas atteint ;
- Montant minimal avoir et l'action à réaliser s'il n'est pas atteint.

Le traitement de facturation a été modifié afin d'avoir la possibilité d'interdire la création de factures si le montant est inférieur au montant minimal autorisé défini dans la gestion de paramétrage du traitement de facturation (GPTF) pour le type de facturation utilisé.

Si le montant HT de la facture est inférieur au montant minimal renseigné, alors il est possible, en fonction de l'action choisie, de bloquer le traitement de facturation ou d'alerter l'utilisateur sans bloquer la facturation :

- blocage : le traitement de facturation émet une erreur, les commandes ne sont pas facturées ;
- alerte : le traitement de facturation émet une alerte, les commandes sont facturées.

Ce contrôle est effectué seulement si le montant minimal pour la facture est renseigné.

La même fonctionnalité existe pour les avoirs.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TFAV - Traitement de facturation (Transaction SVTFAV)

GPTF - Paramétrage traitement de facturation (Transaction SVIPTF)

Traitement de stock ATP

Au TATP, possibilité de faire des substitutions même s'il existe du stock sur l'article à remplacer : la priorité est donnée à l'article de substitution.

Explications

Ajout d'une case à cocher "Priorité au stock des articles de substitution" accessible uniquement dans le cas des substitutions applicables au contrôle stock ATP selon le stock des articles de substitution.

Si l'option est cochée, la substitution est réalisée même si l'article d'origine n'est pas en rupture de stock : le stock est alors pris en priorité sur l'article de substitution.

Exemple :

Ligne 10, article A, quantité 100

Date de la commande 10.07.2019

Quantité en stock de A : 80 au 10.07.2019

Quantité en stock de B : 80 au 10.07.2019

Substitution de A par B du 01.07.2019 au 31.07.2019 - Quantité maximale : 80 - Quantité substituée : 0

Ligne 10 : A - Quantité = 20

Ligne 20 : B - Quantité = 80

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GATP - Action / stock ATP : substitution - manquants (*Transaction SVIACS*)

TATP - Stock ATP : allocation, contrôle stock, lot (*Transaction SVTATP*)

Choix du nombre de caractères dans la gestion des textes

Saisie possible jusqu'à 240 caractères sur une ligne de texte dans les gestions de textes des commandes, des abonnements et des marchés.

Les mises en forme qui éditent ces textes ont été modifiées afin de permettre leur édition sur la largeur de la page.

Explications

La taille du champ texte a été augmentée pour passer de 60 à 240 caractères. Sont concernées les gestions de textes :

- des commandes,
- des abonnements,
- des marchés,
- des commandes d'interface,
- des abonnements d'interface,
- des marchés d'interface.

Les mises en forme qui éditent ces textes ont été modifiées pour agrandir la zone de texte éditée. Ce qui permet de réduire le nombre de lignes éditées puisque le nombre de caractères par ligne est plus important.

Le nombre de caractères par ligne de texte est à indiquer dans la chaîne 1 de l'occurrence V du paramètre DECTEXTE.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GTXTV - Textes des commandes de ventes (*Transaction SVITXT*)

GCVT - Textes des commandes de ventes (*Transaction SVICVT*)

GABT - Textes des abonnements (*Transaction SVIABT*)

GMAT - Textes sur les marchés (*Transaction SVIMAT*)

GTCT - Textes des commandes de transfert (*Transaction SVITCT*)

GTAT - Textes des abonnements de transfert (*Transaction SVITAT*)

GTMT - Textes sur les marchés de transfert (*Transaction SVITMT*)

EBLS - Edition des bordereaux de livraison avec supports (*Transaction SVEBLS*)

EBLV - Edition des bordereaux de livraison (*Transaction SVEBLV*)

EBPEV - Bordereaux de préparation avant expédition (*Transaction SVEBPE*)

EBPV - Bordereaux de préparation (*Transaction SVEBPV*)

ECDV - Edition des confirmations de commandes (*Transaction SVECDV*)

EDEV - Edition des devis (*Transaction SVEDEV*)

EFAV - Edition des factures (*Transaction SVEFAV*)

EPRF - Edition des factures pro forma (*Transaction SVEPRF*)

EMARV - Edition des marchés (*Transaction SVEMAR*)

Mise en place

Modifier la valeur 1 de l'occurrence V du paramètre DECTEXTE afin de définir le nombre souhaité de caractères pour une ligne de texte.

Génération des composants : utilisation de la quantité et du pourcentage de répartition pour un même chemin

Possibilité d'utiliser un chemin de composition capable de gérer en parallèle des quantités variables et des pourcentages de répartition sur le prix des composés vers les composants.

Explications

Ajout d'une nouvelle option "Quantité et pourcentage" dans les chemins de composition (GCHC).

Lors de la génération des composants dans les lignes de commandes (GLCV) et les lignes d'abonnements (GABL), pour que la quantité et le prix des composants soient calculés à partir du composé, le chemin de composition doit être défini en quantité et pourcentage. Dans la composition des articles (GCAR), il faut renseigner :

- la quantité du composant : c'est le coefficient à appliquer à la quantité du composé pour obtenir la quantité du composant,
- le pourcentage de répartition : il est appliqué sur le prix du composé pour obtenir le prix du composant.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCHC - Chemins de composition d'article (*Transaction SGICHC*)

GCAR - Composition des articles (*Transaction SGICAR*)

GLCV - Lignes des commandes de ventes (*Transaction SVILCV*)

GABL - Lignes d'abonnements (*Transaction SVIABL*)

Edition des bordereaux de préparation avant expédition

Possibilité de trier les articles par une caractéristique de l'article.

Explications

Pour le tri des articles, une nouvelle option "autre" a été ajoutée afin de trier les articles par une de leurs caractéristiques. Les valeurs possibles sont les occurrences du paramètre AUTSVBPE :

- l'emballage de l'article ;
- la forme de l'article ;
- le regroupement de l'article ;
- la marque de l'article ;
- la présentation de l'article ;
- la série de l'article.

Possibilité d'éditer cette information si la case à cocher "rupture" est cochée.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

Edition des bordereaux de livraison

Possibilité de trier les articles par une caractéristique de l'article.

Explications

Pour le tri des articles, une nouvelle occurrence TRILIG a été créée pour le paramètre BLVETS, afin de trier les articles par une de leurs caractéristiques. La valeur testée 1 permet de choisir le tri à appliquer. Si elle vaut :

- E : tri par emballage de l'article ;
- F : tri par forme de l'article ;
- L : tri par numéro de ligne ;
- M : tri par marque de l'article ;
- P : tri par présentation de l'article ;
- R : tri par regroupement de l'article ;
- S : tri par série de l'article.

Pour conserver l'iso fonctionnalité, la valeur testée 1 a été initialisée à "L" (tri par numéro de ligne).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EBLV - Edition des bordereaux de livraison (Transaction SVEBLV)

Ajout du segment dans les catégories de conditions commerciales

Le segment a été ajouté dans les catégories de conditions commerciales. Il est utilisé pour la comptabilisation des remises (GLVR) dans le transfert en comptabilité des factures et des factures à établir.

Explications

Ajout du CGR dans la gestion des catégories de conditions commerciales. Il est pris en compte lors de la comptabilisation des remises issues des lignes de commandes de ventes (GLVR) si le transfert du détail des remises est actif dans la gestion de paramétrage du transfert en comptabilité (GTVCV).

Si le CGR de la catégorie n'est pas renseigné, le CGRA du mouvement de la remise est le même que celui du mouvement produit (fonctionnement actuel).

Si le CGR de la catégorie est renseigné, le CGRA du mouvement de la remise est initialement affecté avec le CGRA du mouvement produit. Ensuite, le CGR de la catégorie est découpé en segments selon la définition de la clé analytique (GDCL) ; chaque segment renseigné vient remplacer le segment du CGR affecté initialement.

Exemple :

Définition de la clé analytique :

Segment 1 : position 1 à 4

Segment 2 : position 5 à 10

Segment 3 : position 11 à 15

Segment 4 : position 16 à 20

Segment 5 : position 21 à 23

CGRA de la ligne : AAAA111111BBBBB22222__

Avec CGR de la catégorie non renseigné, exécution du transfert en comptabilité :

CGRA du mouvement produit : AAAA11111BBBBB22222__

CGRA du mouvement lié à la remise : AAAA11111BBBBB22222__

Avec CGR de la catégorie renseigné, exécution du transfert en comptabilité :

CGR de la catégorie : 33333CCCC DDD

Remplacement dans le CGR de la ligne des segments 2,3 et 5 car ils sont renseignés dans le CGR de la catégorie :

CGRA du mouvement produit : AAAA11111BBBBB22222__

CGRA du mouvement lié à la remise : remplacement dans le CGR de la ligne des segments 2,3 et 5 car ils sont renseignés dans le CGR de la catégorie : AAAA**33333CCCC**22222**DDD**

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCCC - Catégories de conditions commerciales (Transaction SVICCC)

TCPT - Transfert en comptabilité des factures (Transaction SVTCPT)

TFAE - Transfert en comptabilité des factures à établir (Transaction SVTFAE)

Défauts sur les paramètres des commandes et des lignes

Possibilité d'appliquer des défauts en provenance :

- des clients sur les paramètres des commandes,
- des articles ou des articles vendus sur les paramètres des lignes de commandes.

Explications

Actuellement, il est possible d'appliquer une valeur par défaut qui est reprise sur le paramètre concerné au moment de la création d'une commande ou d'une ligne de commande.

Deux champs ont été ajoutés dans la gestion de définition des paramètres des commandes (GDPCV) :

- une zone qui permet d'alimenter le paramètre avec le contenu d'une zone liée au client, à l'article ou à l'article vendu. La valeur de ce champ correspond à une colonne :
 - du client pour les paramètres liés à l'en-tête (E01, E02, etc.). Les valeurs possibles sont les occurrences du paramètre ZONSDPC pour lesquelles la valeur testée 1 est égale à "C" ;
 - de l'article ou de l'article vendu pour les paramètres liés à la ligne (L01, L02, etc.). Les valeurs possibles sont les occurrences du paramètre ZONSDPC pour lesquelles la valeur testée 1 est égale à "L".
- une rubrique qui permet d'alimenter le paramètre avec la valeur d'une rubrique liée au client, à l'article ou à l'article vendu. La valeur de ce champ correspond à une rubrique :
 - liée au client (GARUCLI) pour les paramètres liés à l'en-tête (E01, E02, etc.) ;
 - liée à l'article (GARUART) ou l'article vendu (GARUATV) pour les paramètres liés à la ligne (L01, L02, etc.).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GDPCV - Définition des paramètres des commandes de ventes (Transaction SVIDPC)

GCVP - Paramètres des commandes de ventes (Transaction SVICVP)

Etape maximale de modification des commandes pour l'intégration des commandes

Utiliser les droits par étapes des classes de commandes (GNCV) pour interdire aux utilisateurs de modifier une commande et ses transactions associées, mais autoriser une modification via l'interface (système amont) sans tenir compte de ces mêmes droits par étapes : contrôle que l'étape de la commande n'ait pas dépassé l'étape maximale définie pour la classe de transfert lors du traitement d'intégration des commandes de transfert.

Explications

Dans la gestion des classes de transfert (GTNCV), ajout d'un champ "Etape maximale pour action sur commande existante" afin d'autoriser, lors du traitement d'intégration des commandes de transfert, la modification d'une commande existante si son étape n'a pas dépassé l'étape paramétrée. Les droits par étapes définis pour la classe de commandes (GNCV) sont alors ignorés.

Si l'étape est renseignée et si l'étape de la commande existante a dépassé cette étape, alors il est interdit de modifier la commande ou de créer, modifier ou supprimer une de ses entités périphériques : lignes, échéances, gestionnaires, conditions de facturation, paramètres, textes, liens, lots, remises et associations de pièces.

Cette étape est utilisée seulement lors de l'intégration des commandes de transfert.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GTNCV - Classes de transfert des ventes (*Transaction SVITNC*)

GTCD - En-têtes des commandes de transfert (*Transaction SVITCD*)

TTCD - Intégration des commandes de transfert (ventes) (*Transaction SVTTCD*)

Génération des retours

Ajout d'une option pour sélectionner ou exclure les composants de la recherche.

Explications

Ajout d'une case à cocher "Sélection des composants" dans le masque de recherche.

Si la case est cochée, les composants sont sélectionnés.

Si la case n'est pas cochée, les composants ne sont pas sélectionnés. Dans le cas de sous-kits, seul le composé principal est sélectionné.

La case "Génération des composants" dans le masque de saisie est accessible dans les deux cas.

Pour conserver l'iso fonctionnalité, la case est par défaut cochée.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GRETV - Retours (*Transaction SVIRET*)

Saisie de commandes par marché

Le but est d'avoir une gestion de commandes dédiée à la saisie par marché, sans jamais l'écraser par la proposition automatique (après la saisie du client).

Explications

Ajout d'un paramètre PR3 associé au mnémonique des commandes (GCDV) avec deux valeurs possibles :

- O : le marché est saisi par l'utilisateur. Le marché, issu de la proposition par défaut après la saisie du client, n'est jamais proposé et ne vient donc pas écraser le marché saisi ;
- N : affectation du marché issu de la proposition par défaut après la saisie du client (fonctionnement actuel).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCDV - Commandes de ventes (Transaction SVICDV)

Mise en place

Pour conserver l'iso fonctionnalité, le paramètre PR3 a été initialisé avec la valeur "N".

Si vous voulez mettre en place cette fonctionnalité, il faut positionner à "O" la valeur du paramètre PR3 associé au mnémonique des commandes.

Classes de marchés : étape minimale pour la saisie d'un marché sur les commandes

Pouvoir interdire la saisie d'un marché sur les commandes s'il n'a pas atteint l'étape minimale paramétrée dans la classe de marchés (GNCMV).

Explications

Dans les classes de marchés, ajout d'un champ "Étape minimale du marché" dans le bloc "Commande".

Possibilité d'autoriser ou d'interdire la saisie d'un marché dans les commandes en fonction de l'étape minimale paramétrée pour la classe de marchés.

Si l'étape minimale est renseignée, les marchés dont l'étape est inférieure à cette étape paramétrée ne peuvent pas être saisis dans les commandes, les marchés dont l'étape est identique ou supérieure peuvent être saisis.

Ce contrôle est effectué à l'enregistrement :

- de la commande si la classe de commandes est mono marché ;
- de la ligne de commande si la classe de commandes n'est pas mono marché.

Si l'étape minimale n'est pas renseignée, aucun contrôle par rapport à l'étape du marché n'est effectué.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GNCMV - Classes de marchés (Transaction SVINCM)

GCDV - Commandes de ventes (Transaction SVICDV)

GLCV - Lignes des commandes de ventes (Transaction SVILCV)

Proposition des lots en fonction de l'article vendu

Possibilité de gérer l'ordre d'affectation des lots selon l'article vendu.

Explications

Rappel :

L'affectation des lots est identique pour tous les articles. Elle peut être différente en fonction du traitement exécuté (valeur testée 1 ou 2 de l'occurrence AFFLOP).

Evolution :

Le champ "affectation des lots" dans la définition de l'article vendu permet de gérer l'ordre d'affectation des lots pour l'article. Cet ordre, s'il est renseigné, est prioritaire à l'ordre défini dans :

- la valeur testée 1 de l'occurrence AFFLOP du paramètre AUTSVATP pour le traitement de stock ATP (TATP) ;
- la valeur testée 2 de l'occurrence AFFLOP du paramètre AUTSVPEX pour le traitement de préparation des expéditions (TPEX) ;
- la valeur testée 2 de l'occurrence AFFLOP du paramètre AUTSVSOL pour le traitement de solde des commandes (TSOL) ;
- la valeur testée 2 de l'occurrence AFFLOP du paramètre AUTSVTCD pour le traitement d'intégration des commandes de transfert (TTCD) ;
- la valeur testée 2 de l'occurrence AFFLOP du paramètre AUTSVPCV pour la préparation des commandes (GPCV).

Cela permet d'avoir un ordre de priorité différent selon les articles traités.

Les différentes valeurs possibles sont les occurrences du paramètre AFLSGATV.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GATV - Articles vendus (Transaction SVIATV)

TATP - Stock ATP : allocation, contrôle stock, lot (Transaction SVTATP)

TPEX - Préparation des expéditions (Transaction SVTPEX)

TSOL - Solde des commandes de ventes (Transaction SVTSOL)

TTCD - Intégration des commandes de transfert (ventes) (Transaction SVTTCD)

GPCV - Préparation des commandes de ventes (Transaction SVIPCV)

Exécution des traitements depuis les marchés

Depuis la gestion des marchés, possibilité de lancer les traitements paramétrés dans les étapes par classe des marchés.

Explications

Dans la gestion des marchés, un bouton "Traitement" a été ajouté. il permet de réaliser le lancement d'un ensemble de traitements et/ou éditions correspondant à des étapes définies pour la classe du marché (GETCMV).

Dans les classes de marchés, ajout d'une case à cocher "Traitement direct".

Si la case est cochée, lorsque l'on clique sur le bouton "Traitement" en gestion des marchés (GMARV), les traitements par étape définis pour la classe de marchés sont exécutés directement.

Les traitements exécutés sont tous ceux non encore réalisés, jusqu'à trouver un arrêt proposition dans les étapes par classe de marchés (GETCMV).

Si la case n'est pas cochée, le bouton "Traitement" propose les traitements à exécuter en appelant les enchaînements dynamiques.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GNCMV - Classes de marchés (Transaction SVINCM)

GMARV - Marchés (Transaction SVIMAR)

Saisie d'un taux de remise sur une ligne qui a déjà des remises (GLVR)

Possibilité de saisir un taux de remise sur la ligne même si cette ligne possède des remises dans GLVR. Le taux saisi sur la ligne va générer une remise dans la gestion des remises (GLVR) afin de permettre le calcul en cascade des différentes remises présentes dans GLVR.

Explications

Afin de permettre la saisie simultanée d'un taux de remise sur la ligne et de remises liées à la ligne (GLVR), il est nécessaire de :

- créer une catégorie de conditions commerciales (GCCC) avec un algorithme égal à "0", le mode de remise est obligatoirement égal à "CAP" ;
- renseigner éventuellement les autorisations entre la catégorie et la classe de commandes (GCCDV) ou/et les autorisations entre la catégorie et le dépôt de la commande (GDCCV).

Lors du calcul des conditions commerciales après commande (CACPC : moment d'exécution "PC"), si un taux de remise est présent sur la ligne de commande, le traitement va générer une remise liée à la ligne dans GLVR avant de calculer les autres conditions commerciales. La remise est générée sur la catégorie dont l'algorithme est "0" avec le taux de remise saisi sur la ligne. Elle est donc toujours la première.

Il est recommandé d'activer la valorisation automatique des lignes de commandes pour le bon fonctionnement de cette évolution (paramètre "CCC" pour le mnémonique GLCV).

Quels sont les avantages ?

- saisie rapide d'une remise manuelle tout en conservant le calcul des conditions commerciales ;
- lors du transfert en comptabilité, pouvoir affecter un compte comptable à la remise issue du taux à la ligne, différent de celui de la ligne. Le compte est défini pour la catégorie de conditions commerciales (GCCC) ;
- uniformiser l'affichage des remises sur l'édition de factures, cette nouvelle remise est affichée comme les autres remises présentes dans GLVR ;
- transférer la remise en statistiques en fonction du rôle de la catégorie de conditions commerciales.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GCCC - Catégories de conditions commerciales (Transaction SVICCC)

GLCV - Lignes des commandes de ventes (Transaction SVILCV)

CACPC - Calcul des conditions commerciales après commande (Transaction SVTCACPC)

EFAV - Edition des factures (Transaction SVEFAV)

Mise en place

Il faut créer une catégorie de conditions commerciales (GCCC) avec un algorithme égal à "0".

Modules

Nouveautés

WSSVABO - Webservice des abonnements ventes

Mise à disposition d'un Webservice pour la création et la mise à jour des abonnements ("salesSubscriptions").

WSSVCLI - Webservice des clients

Mise à disposition d'un Webservice pour la création et la mise à jour des clients ("customers").

WSSV CDC - Webservice des conditions commerciales

Mise à disposition d'un Webservice pour la création et la mise à jour des conditions commerciales ("commercialTerms").

WSSVMAR - Webservice des marchés

Mise à disposition d'un Webservice pour la création et la mise à jour des marchés ventes ("salesAgreements").

Modifications

NEGOCE - Gestion du négoce Achats/Ventes

Lors du traitement de génération des commandes d'achats à partir des commandes de ventes (TGNA), alimentation de :

- l'intitulé de la ligne de commande d'achats générée avec l'intitulé de la ligne de la commande de ventes ou l'intitulé par défaut ;
- la référence fournisseur de la ligne de commande d'achats générée avec une zone de la ligne de la commande de ventes ou la référence fournisseur par défaut.

Lors du traitement de génération des commandes de ventes à partir des commandes d'achats (TGNV), alimentation de l'intitulé de la ligne de commande de ventes générée avec l'intitulé de la ligne de la commande d'achats ou l'intitulé par défaut.

L'annulation de la commande d'achats réceptionnée (TACRA) entraîne l'annulation ou la modification de la commande de ventes liée.

Explications

Gestion des types de négoce Ventes - Achats (GNGTVA) :

Ajout du radio bouton "Intitulé" avec deux valeurs possibles :

- Défaut : l'intitulé de la ligne de commande d'achats est égal à la valeur par défaut ;
- Identique : l'intitulé de la ligne de commande d'achats est égal à l'intitulé de la ligne de commande de ventes.

Ajout du radio bouton "Référence fournisseur" avec deux valeurs possibles :

- Défaut : la référence fournisseur de la ligne de commande d'achats est égale à la valeur par défaut ;
- Zone ligne : la référence fournisseur de la ligne de commande d'achats est égale à la référence fournisseur saisie dans une zone libre de la ligne de commande de ventes à choisir parmi les occurrences du paramètre ZRFSGNGT.

Ajout de la zone "Destination" pour l'UFI qui permet de choisir la zone de la ligne de commande d'achats qui reçoit l'information.

Rappel :

Alimentation de l'UFI de la ligne de commande d'achats en fonction de la valeur du radio bouton "UFI" (saisi ou zone ligne).

Evolution :

Il est possible d'alimenter une autre zone que l'UFI : ajout du champ "zone destination" pour indiquer dans quelle zone de la ligne de commande d'achats est affectée l'information de l'unité fonctionnelle interne. Les valeurs sont les occurrences du paramètre ZUDSGNGT.

Prise en compte de ces nouvelles informations dans le traitement de génération des commandes d'achats à partir des commandes de ventes (TGNA).

Gestion des types de négoce Achats - Ventes (GNGTAV) :

Ajout du radio bouton "Intitulé" avec deux valeurs possibles :

- Défaut : l'intitulé de la ligne de commande de ventes est égal à la valeur par défaut ;
- Identique : l'intitulé de la ligne de commande de ventes est égal à l'intitulé de la ligne de commande d'achats.

Prise en compte de ces nouvelles informations dans le traitement de génération des commandes de ventes à partir des commandes d'achats (TGNV).

Annulation d'une commande d'achats réceptionnée :

Dans le cadre du module négoce, une commande de ventes peut avoir été préparée à l'expédition en fonction des quantités réceptionnées sur les commandes d'achats liées.

Lors de l'annulation de la sous-commande d'achats réceptionnée, la quantité livrée des commandes de ventes associées est recalculée et des sous-commandes de ventes sont créées avec la quantité commandée égale à la quantité réceptionnée annulée.

Ces sous-commandes de ventes sont créées à l'étape paramétrée dans la valeur 2 de l'occurrence xETPGEN du paramètre AUTSVPCN (où x représente la valeur du paramètre PRM du traitement TPCN pour la classe de ces sous-commandes).

Suite à l'annulation des commandes d'achats, les commandes de ventes pour lesquelles il n'y a rien à livrer sont annulées par le traitement TACV.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GNGTVA - Types de négoce (Sens : V -> A) (Transaction SGINGTVA)

GNGTAV - Types de négoce (Sens : A -> V) (Transaction SGINGTAV)

TGNA - Génération cdes achats à partir cdes ventes (Transaction SVTGNA)

TGNV - Génération commande vente à partir commande achat (Transaction SATGNV)

SVIABO - Facturation des abonnements, suivi des expéditions, suivi des interruptions

Possibilité de gérer les numéros de parution par millésime dans les lignes d'abonnements. Les traitements d'expédition des abonnements et de copie des abonnements ont été modifiés.

Possibilité de mettre dans une liste, les abonnements générés ou modifiés par le traitement d'intégration.

Possibilité de proposer une condition de paiement (échéance) différente selon le circuit de facturation.

Lors du traitement de duplication des abonnements, il est possible de générer sur le nouvel abonnement l'échéance du client même si l'option "Défaut client" n'est pas demandée.

Explications

Gestion des numéros de parution par millésime :

Dans la gestion des articles vendus (GATV), la case à cocher "Gestion par numéro de parution" a été remplacée par un radio bouton avec trois valeurs possibles :

- gestion des numéros de parution sans millésime (ancienne case cochée) : fonctionnement existant ;
- pas de gestion des numéros de parution (ancienne case non cochée) : fonctionnement existant ;
- gestion des numéros de parution par millésime : nouveau fonctionnement.

Pour gérer les numéros de parution par millésime, cette nouvelle option doit être activée pour l'article composé. Le millésime doit être saisi pour les articles composants qui représentent les numéros de parution.

Gestion des lignes d'abonnements (GABL) :

Le premier numéro de parution doit avoir un millésime identique à l'année de la date de début de validité de l'abonnement.

Traitement d'expédition des abonnements (TEXA) et traitement de copie des abonnements (TCPAB) :

Le fonctionnement reste le même que l'option sans millésime. La différence se trouve dans la sélection des numéros de parution : sélection parmi les composants de l'article dont le millésime de rattachement est renseigné et égal à l'année de début de validité de l'abonnement.

Intégration des abonnements de transfert :

Si la liste est renseignée, les abonnements générés ou modifiés sont insérés dans cette liste.

Dans la soumission, les critères suivants ont été ajoutés :

- la liste d'abonnements : elle peut faire référence à une liste déjà existante ou à une nouvelle liste, auquel cas le traitement la crée automatiquement ;
- les informations sur la liste : le mnémonique, l'intitulé long, l'intitulé réduit et l'objectif. Si la liste existe déjà, ces informations sont proposées par défaut et modifiables. Si la liste est nouvelle, l'intitulé complet et l'intitulé réduit doivent être saisis ;
- suppression de la liste initiale : si la case est cochée, les abonnements sont supprimés de la liste. Sinon, les éléments sont conservés dans la liste, les abonnements générés ou modifiés sont ajoutés à cette liste.

Proposition de l'échéance selon le circuit de facturation :

Rappel :

Les conditions de paiement pour facturation et pour facturation "autre" sont proposées à partir de l'échéance du client. Elles sont alors identiques que ce soit pour le circuit de facturation ou pour le circuit de facturation "autre".

Evolution :

Proposition de la condition de paiement de facturation de l'abonnement en fonction du paramétrage défini pour la classe de facturation de l'abonnement dans GNCV. La classe de facturation de l'abonnement est la classe de commandes pour le circuit de facturation, elle est définie dans GCAB pour la classe d'abonnements.

Proposition de la condition de paiement de facturation "autre" de l'abonnement en fonction du paramétrage défini pour la classe de facturation "autre" de l'abonnement dans GNCV. La classe de facturation "autre" de l'abonnement est la classe de commandes pour le circuit de facturation "autre", elle est définie dans GCAB pour la classe d'abonnements.

Reprise de l'échéance du client lors du traitement de duplication (TCPAB) :

Une nouvelle option "Reprise de l'échéance" a été ajoutée dans la fenêtre détail "Clients". Si la case est cochée, l'échéance de l'abonnement est celle du client, il n'est pas nécessaire de cocher "Défaut client" pour mettre à jour cette information. Même principe pour la domiciliation bancaire.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GABL - Lignes d'abonnements (*Transaction SVIABL*)

GABO - Gestion abonnements ventes (*Transaction SVIABO*)

TCPAB - Copie d'abonnements (*Transaction SVTCPA*)

TEXA - Traitement d'expédition des abonnements (*Transaction SVTEXA*)

TTAB - Intégration des abonnements de transfert (*Transaction SVTTAB*)

SVIPDF - Paramétrage et génération d'un fichier structuré facture vers solution de dématérialisation

Possibilité de choisir un identifiant pour le débiteur autre que le numéro de SIRET.

Possibilité d'inclure tous les documents attachés à l'entité.

Explications

Choix de l'identifiant pour le débiteur :

Mise à disposition de nouvelles informations pour identifier le débiteur. Un nouveau champ "type d'identifiant du débiteur" a été ajouté dans la gestion de paramétrage de la dématérialisation public en émission (GPDPV). Les valeurs possibles sont les occurrences du paramètre TYISVPDP :

- l'établissement et le client séparés par un "_" ;
- le client ;
- le SIRET ;

- le tiers de confirmation ;
- le tiers de facturation ;
- le tiers de livraison ;
- le tiers de paiement.

Pour conserver l'iso fonctionnalité, cette zone a été initialisée avec "SIR" afin d'envoyer le SIRET.

Inclure tous les documents d'une entité :

Ajout de trois cases à cocher "Inclure les autres documents" dans la gestion de paramétrage de la dématérialisation public en émission (GDPDV), une pour chaque entité : facture, entité 1 et entité 2. Si la case est cochée, tous les documents de l'entité associée apparaissent dans le fichier généré par la dématérialisation public en émission (TFDPE).

Sinon, seul le premier document de l'entité associée apparaît.

Ajout de deux champs qui permettent d'indiquer le nom du document de la première pièce jointe des entités 1 et 2.

Pour conserver l'iso fonctionnalité, le nom pour l'entité 1 a été initialisé à PJ1, celui pour l'entité 2 a été initialisé à PJ2.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GDPDV - Paramétrage de la démat. public en émission (*Transaction SVIPDP*)

TFDPE - Dématérialisation public en émission (*Transaction SVTFDE*)

Structures de données

Créations de tables

SVAGT - Archivage des cumuls des grands totaux

SVWDO - Table de travail pour validation de dossiers

Modifications de tables

STCCC - Catégories de conditions commerciales

Ajout de la colonne :

CGRSTCCC - CGR

SVABT - Textes des abonnements

Modification de la colonne :

TXTSVABT - Texte : passe sur 240 caractères

SVACS - Actions sur le stock ATP et substitutions

Ajout de la colonne :

PASSVACS - Priorité au stock des articles de substitution (Obligatoire)

SVCVT - Textes des commandes de ventes

Modification de la colonne :

TXTSVCVT - Texte : passe sur 240 caractères

SVDPC - Définition des paramètres des commandes de ventes

Ajout des colonnes :

ZONSVDPC - Zone pour le défaut

RUBSVDPC - Rubrique pour le défaut

SVMAT - Textes des marchés

Modification de la colonne :

TXTSVMAT - Texte : passe sur 240 caractères

SVNCM - Classes de marchés

Ajout des colonnes :

ECMSVNCM - Etape minimale de saisie du marché sur la commande

TRTSVNCM - Traitement direct (Obligatoire)

C01SVNCM - Zone 1 alphanumérique

C02SVNCM - Zone 2 alphanumérique

C03SVNCM - Zone 3 alphanumérique

C04SVNCM - Zone 4 alphanumérique

C05SVNCM - Zone 5 alphanumérique

C06SVNCM - Zone 6 alphanumérique

C07SVNCM - Zone 7 alphanumérique

C08SVNCOM - Zone 8 alphanumérique
C09SVNCOM - Zone 9 alphanumérique
C10SVNCOM - Zone 10 alphanumérique
C11SVNCOM - Zone 11 alphanumérique
C12SVNCOM - Zone 12 alphanumérique
C13SVNCOM - Zone 13 alphanumérique
C14SVNCOM - Zone 14 alphanumérique
C15SVNCOM - Zone 15 alphanumérique
NU1SVNCOM - Zone 1 numérique
NU2SVNCOM - Zone 2 numérique
NU3SVNCOM - Zone 3 numérique
NU4SVNCOM - Zone 4 numérique
NU5SVNCOM - Zone 5 numérique

Modification des colonnes :

EMCSVNCOM - Etape max. de création de marchés : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
EMMSVNCOM - Etape max. de modification de marchés : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
EMSSVNCOM - Etape max. de suppression de marchés : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
ELCSVNCOM - Etape max. de création de lignes : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
ELMSVNCOM - Etape max. de modification de lignes : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
ELSSVNCOM - Etape max. de suppression de lignes : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
ETCSVNCOM - Etape max. de création de textes : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
ETMSVNCOM - Etape max. de modification de textes : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
ETDSVNCOM - Etape max. de suppression de textes : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
ERMSVNCOM - Etape minimale retour étape initiale : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP
ERXSVNCOM - Etape maximale retour étape initiale : suppression de la référence à la colonne NUMGTETP

SVPDP - Paramétrage de la dématérialisation public en émission

Ajout des colonnes :

TYISVPDP - Type d'identification
ADFSVPDP - Autres documents de la facture (Obligatoire)
AD1SVPDP - Autres documents de la première pièce jointe (Obligatoire)
AD2SVPDP - Autres documents de la deuxième pièce jointe (Obligatoire)
NP1SVPDP - Nom du document de la première pièce jointe
NP2SVPDP - Nom du document de la deuxième pièce jointe

SVPNT - Gestion des points clients

Modification de la colonne :

ORDSVPNT - Ordre de priorité : libellé "Numéro d'ordre" remplacé par "Ordre de priorité"

SVPTF - Paramétrage du traitement de facturation

Ajout des colonnes :

MMFSVPTF - Montant minimal facture
BLFSVPTF - Action si mnt minimal facture non atteint (Obligatoire)
MMASVPTF - Montant minimal avoir
BLASVPTF - Action si montant avoir non atteint (Obligatoire)

SVTAT - Interface des textes des abonnements

Modification de la colonne :

TXTSVTAT - Texte : passe sur 240 caractères

SVTCT - Interface des textes des commandes de ventes

Modification de la colonne :

TXTSVTCT - Texte : passe sur 240 caractères

SVTEA - Echéances des abonnements de transfert

Modification des colonnes :

PRCSVTEA - Pourcentage pour l'échéance : devient facultatif

RGMSVTEA - Mode de règlement : devient facultatif

RGJSVTEA - Nombre de jours pour le règlement : devient facultatif

RGDSVTEA - Date de règlement : devient facultatif

RGTSVTEA - Retenue de garantie : devient facultatif

SVTLL - Interface des détails par lot des lignes de commandes

Ajout de la colonne :

CNTSVTLL - Numéro du contenant

SVTMT - Interface des textes des marchés

Modification de la colonne :

TXTSVTMT - Texte : passe sur 240 caractères

SVTVC - Paramétrage du transfert en comptabilité des ventes

Ajout des colonnes :

EXTSVTVC - Extourne à partir des élt de paramétrage de la PO (Obligatoire)

RAPSVTVC - Rapprochement aux pièces origines (Obligatoire)

LETSVTVC - Lettrage des comptes (Obligatoire)

ACPSVTVC - Actualisation paramètre lié au budget de report (Obligatoire)

RUOSVTVC - Regroupement des quantités et unités d'oeuvre (Obligatoire)

UCPSVTVC - Util. mode de vente pour exceptions sur comptes (Obligatoire)

UPOSVTVC - Util. mode de vente pour exceptions sur postes (Obligatoire)

UCGSVTVC - Utilisation mode de vente pour exceptions sur CGRs (Obligatoire)

CTVSVTVC - Comptabilisation de la TVA (Obligatoire)

RCGSVTVC - Remplacement des CGRs (Obligatoire)

SVWCB - Table de travail pour les liens bord.

Modification de la colonne :

CODSVWCB - Colis : référence à la colonne NUMSECOD

Suppression de la colonne :

COSSVWCB

SVWPT - Table de travail pour affecter des points et des cadeaux

Modification de la colonne :

ORDSVWPT - Ordre de priorité : libellé "Ordre" remplacé par "Ordre de priorité"